



A Wallonie

MONT-SAINT-GUIBERT

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Olivier Brumagne demeurant Rue Margot 17 à 1435 Mont-Saint-Guibert.

Le terrain concerné est situé Rue Margot, 17 à 1435 Mont-Saint-Guibert et cadastré division 2, section B n°141P.

Le projet est de type : construction d'une pergola , et présente les caractéristiques suivantes :

Construction d'une pergola

Ecart au permis d'urbanisation :

- construction hors de la zone de bâtisse : occupe plus de la moitié de la façade
- Pente de la toiture
- Matériaux utilisés

Date affichage : 11/12/2019

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du 16/12/2019 au 09/01/2020 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h excepté le jeudi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h et de 16h30 à 19h à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Service Urbanisme, Grand'Rue 39, 1435 Mont-Saint-Guibert :

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1^{er} janvier (Art.D.I.16.§1^{er} du CoDT)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, dont le bureau se trouve au 1^{er} étage de la Maison communale.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/12/2019 au 09/01/2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mont-saint-guibert.be;